

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ORENS DE GAMEVILLE
EN DATE DU 29 MARS 2014**

Ordre du jour

- Election du Maire
- Détermination du nombre des adjoints
- Elections des adjoints

L'an deux mille quatorze et le 29 Mars à 10 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-ORENS DE GAMEVILLE légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Marcaissonne en séance publique sous la présidence de Madame Dominique FAURE, Maire.

Étaient présents : DEL BORRELLO - CUBERO-CASTAN - MASSA - GAUDOIS - JOP - LAFFONT - KOUNOUGOUS - FABRE-CANDEBAT - LOURME - CROUZEILLES - JACQUEL - LASSUS-PIGAT - PUIS - CLEMENT - FARENC - ROUSSET - UBEDA - COLOMINA - ANDRIEU - POIRIER - ARCARI - PERAL - PIONNIE - JULLIE - RENVAZE - SEMPE - LUMEAU-PRECEPTIS - MERONO - SARRAILH - SAUMIER - GODFROY
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : -

Pouvoirs : -

Madame Colette CROUZEILLES a été élue secrétaire de séance

Conseil Municipal d'Installation du 29 mars 2014

▪ Monsieur Christian SEMPÉ

Bonjour à tout le monde. Bonjour aux nouveaux élus que j'aurai l'occasion tout à l'heure d'installer.

Je déclare la séance ouverte mais avant nous allons nommer un secrétaire de séance. Il a été proposé Madame Colette CROUZEILLES.

Avant de donner les résultats du vote je vais dire quelques mots.

Le suffrage universel est souverain, ce sont les valeurs de démocratie, de solidarité, de tolérance, de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, d'un avenir à tisser dans le quotidien et le long terme que nous avons durant 13 ans défendus.

Je salue le Conseil Municipal sortant, les majorités qui m'ont soutenu depuis 2001, une pensée pour ceux et celles qui ont siégé depuis 1790, le première maire de Saint-Orens Jean BELLIERES, les fonctionnaires de la ville à l'œuvre chaque jour.

Nous avons mené, ceux qui m'ont entouré dans cette campagne, une campagne forte et digne car Saint-Orens mérite cela mais le contexte national, la peur de l'autre, le carcan d'une austérité, une financiarisation qui depuis 10 ans vampirise notre société, la mutation incontournable de notre commune garantissant dans l'immédiateté de Toulouse la mixité urbaine, sociale, intergénérationnelle, ont pesé sur le scrutin du 23 mars.

La nouvelle majorité, au-delà de son programme écrit et des nombreuses promesses orales, sera confronté à la vraie vie d'élus du peuple faite d'écoute, de nécessaire présence, de difficultés, de renoncement, d'inaugurations 2014 à venir et de succès futurs que mérite notre commune et que je souhaite à Saint-Orens de Gameville.

Je tiens, au-delà des électeurs qui m'ont soutenu, à remercier l'ensemble des Saint-Orennaises et Saint-Orennais, des Haut-Garonnais, je souhaite que le Conseil Municipal que je vais installer reste garant des valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité, gravés au fronton de nos édifices et d'un vivre-ensemble à toujours tisser. Merci à Saint-Orens de Gameville.

Je vais procéder à la lecture des résultats.

Election municipale du 23 mars :

- Inscrits : 8420
- Votants : 6216 (soit une participation de 73,82 %)
- Nuls : 237
- Exprimés : 5979

- Liste Agir Ensemble : 2735
- Liste Union et Avenir : 3244

Je déclare élus :

- Dominique **FAURE**
- Marc **DEL BORRELLO**
- Eliane **CUBERO-CASTAN**
- Alain **MASSA**
- Marielle **GAUDOIS**
- Serge **JOP**
- Maria **LAFFONT**
- Anicet **KOUNOUGOUS**
- Carole **FABRE-CANDEBAT**
- Etienne **LOURME**
- Colette **CROUZEILLES**
- Fabien **JACQUEL**
- Josiane **LASSUS-PIGAT**
- André **PUIS**
- Sophie **CLEMENT**
- Jean **FARENC**
- Véronique **ROUSSET**
- François **UBEDA**
- Caroline **COLOMINA**
- David **ANDRIEU**
- Christelle **POIRIER**
- Thierry **ARCARI**
- Georgette **PERAL**
- Jean-Claude **PIONNIE**
- Audrey **JULLIE**
- David **RENVAZE**
- Christian **SEMPE**
- Aude **LUMEAU-PRECEPTIS**
- Claude **MERONO**
- Michel **SARRAILH**
- Agnès **SAUMIER**
- Jean-Pierre **GODFROY**

Anne-Marie **REVEL** ne siègera pas au Conseil Municipal. Elle m'a fait parvenir sa lettre de démission cette semaine. Elle sera remplacée ultérieurement par le suivant de la liste Agir Ensemble.

Je déclare le Conseil Municipal installé et je vais donner la Présidence de la séance à la conseillère municipale qui est la doyenne, Georgette **PERAL**, qui va venir à ma place et moi je vais regagner ma place.

▪ **Madame Georgette PERAL**

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, le privilège de l'âge m'octroie le plaisir de présider la séance d'élection du maire. Par une très large participation, les Saint-Orennais ont exprimé leur choix le 23 mars et le Conseil Municipal ici rassemblé en est l'émanation.

Nous allons procéder à l'élection du maire. Au préalable, je vais appeler chaque conseiller municipal.

- Madame Dominique FAURE
- Monsieur Marc DEL BORRELLO
- Madame Eliane CUBERO-CASTAN
- Monsieur Alain MASSA
- Madame Marielle GAUDOIS
- Monsieur Serge JOP
- Madame Maria LAFFONT
- Monsieur Anicet KOUNOUGOUS
- Madame Carole FABRE-CANDEBAT
- Monsieur Etienne LOURME
- Madame Colette CROUZEILLES
- Monsieur Fabien JACQUEL
- Madame Josiane LASSUS-PIGAT
- Monsieur André PUIS
- Madame Sophie CLEMENT
- Monsieur Jean FARENC
- Madame Véronique ROUSSET
- Monsieur François UBEDA
- Madame Caroline COLOMINA
- Monsieur David ANDRIEU
- Madame Christelle POIRIER
- Monsieur Thierry ARCARI
- Madame Georgette PERAL
- Monsieur Jean-Claude PIONNIE
- Madame Audrey JULLIE
- Monsieur David RENVAZE
- Monsieur Christian SEMPE
- Madame Aude LUMEAU-PRECEPTIS
- Monsieur Claude MERONO
- Monsieur Michel SARRAILH
- Madame Agnès SAUMIER
- Monsieur Jean-Pierre GODFROY

Je vous rappelle les règles du vote par la lecture des articles principaux du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article L 2122-4 :

Le Conseil Municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres au scrutin secret. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus. Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes :

- Président d'un Conseil Général.
- Président d'un Conseil Régional.

Article L 2122-7 :

Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Article L 2122-8 :

La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le plus âgé du membre du Conseil Municipal. C'est à moi que revient cet honneur.

Article L 2122-10 :

Le maire et les adjoints sont élus pour la même durée que le Conseil Municipal. Quand il y a lieu, pour quelque cause que ce soit, à une nouvelle élection du maire, il est procédé à une nouvelle élection des adjoints.

Nous allons maintenant procéder à la désignation de deux assesseurs.

Madame Dominique FAURE vous proposez Monsieur Serge JOP.

Monsieur Christian SEMPE, qui proposez-vous ? Madame Aude LUMEAU-PRECEPTIS.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Merci, nous allons procéder au vote.

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal remet fermé son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Qui est candidat à l'élection du maire ?

- Je suis candidate (Mme FAURE)

Y a-t-il maintenant d'autres candidats ?

Merci, nous allons donc procéder au vote et à l'appel de son nom chaque conseiller municipal remet fermé son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

J'appelle :

- | | | |
|--------------------------------|---|--------|
| - Madame Dominique FAURE | : | a voté |
| - Monsieur Marc DEL BORRELLO | : | a voté |
| - Madame Eliane CUBERO-CASTAN | : | a voté |
| - Monsieur Alain MASSA | : | a voté |
| - Madame Marielle GAUDOIS | : | a voté |
| - Monsieur Serge JOP | : | a voté |
| - Madame Maria LAFFONT | : | a voté |
| - Monsieur Anicet KOUNOUGOUS | : | a voté |
| - Madame Carole FABRE-CANDEBAT | : | a voté |

- Monsieur Etienne LOURME : a voté
- Madame Colette CROUZEILLES : a voté
- Monsieur Fabien JACQUEL : a voté
- Madame Josiane LASSUS-PIGAT : a voté
- Monsieur André PUIS : a voté
- Madame Sophie CLEMENT : a voté
- Monsieur Jean FARENC : a voté
- Madame Véronique ROUSSET : a voté
- Monsieur François UBEDA : a voté
- Madame Caroline COLOMINA : a voté
- Monsieur David ANDRIEU : a voté
- Madame Christelle POIRIER : a voté
- Monsieur Thierry ARCARI : a voté
- Madame Georgette PERAL : a voté
- Monsieur Jean-Claude PIONNIE : a voté
- Madame Audrey JULLIE : a voté
- Monsieur David RENVAZE : a voté
- Monsieur Christian SEMPE : a voté
- Madame Aude LUMEAU-PRECEPTIS : a voté
- Monsieur Claude MERONO : a voté
- Monsieur Michel SARRAILH : a voté
- Madame Agnès SAUMIER : a voté
- Monsieur Jean-Pierre GODFROY : a voté

Nous avons 32 votants et nous procédons au dépouillement. :

Proclamation des résultats :

- 32 votants
- Suffrage exprimé :
 - o Dominique FAURE : 26
 - o Christian SEMPE : 6 blancs ou vides

Non ce n'est pas ça on recommence. Je suis désolée, je reprends.

Proclamation des résultats :

- 32 votants
- Dominique FAURE : 26
- Blancs ou nuls : 6
- Dominique FAURE est élue à la majorité

Madame le Maire, je suis très heureuse et très fière de vous remettre cette écharpe, symbole de votre fonction.

▪ **Madame le MAIRE**

Merci. Avant de procéder à l'élection de la liste des adjoints, qui est le deuxième point à l'ordre du jour aujourd'hui, je voudrais vous dire quelques mots.

Georgette je te remercie d'avoir présidé l'installation de ce nouveau Conseil Municipal. Je sais que pour toi, femme discrète, il t'était difficile d'être sous les feux des projecteurs. Cependant, il y a à travers ta présidence et ce moment solennel, pas seulement du formalisme et de la procédure, il y a aussi, à travers ta présidence Georgette du sens et de la symbolique. Du sens, toi commerçante retraitée qui a donné une très grande partie de ta vie aux autres, toi pour qui la bienveillance, le don de soi et la générosité sont naturelles. De la symbolique car tu as fait le choix pour la première fois de prolonger ton engagement de bénévole dévouée pour les six prochaines années par un autre engagement très fort, celui de servir notre commune de Saint-Orens et de ses habitants.

Servir Saint-Orens et tous ses habitants c'est bien là l'essence même de notre engagement et l'essentiel de ce qui nous réunit ce matin.

Je tiens à remercier du fond du cœur l'ensemble de mes colistiers qui par leur vote viennent de me témoigner de toute leur confiance en me confiant pour la première fois la responsabilité de Maire de Saint-Orens.

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre ville.

Environ 6200 Saint-Orennaises et Saint-Orennais se sont déplacés à l'occasion de cette échéance électorale pour accomplir leur devoir citoyen. Ce taux de participation de près de 74 %, même s'il est habituel chez nous, traduit l'intérêt des habitants de Saint-Orens pour leur ville et aussi notre capacité à nous mobiliser dès lors qu'il s'agit de s'engager et d'engager notre avenir.

Je remercie bien sûr les 3250 électeurs qui ont fait le choix de nous accorder leur confiance. C'est pour nous élus un socle de confiance, un socle de légitimité et aussi de responsabilité.

Vous avez voulu, ainsi, manifester aussi bien une demande de changement qu'une adhésion aux projets que nous portons pour Saint-Orens.

Aujourd'hui je suis le Maire de tous les habitants de Saint-Orens et au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles, nous allons œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Je voudrais simplement et rapidement dire que cette élection s'inscrit dans le prolongement d'actions que j'ai conduites depuis toujours. De mes premiers engagements alors lycéenne pour accompagner des jeunes collégiens pour leur permettre de découvrir la pratique du sport, en dehors du temps scolaire, et déjà m'apercevoir des situations parfois difficiles pour certains d'entre eux. Puis toujours le sport, avec des engagements au-delà de la seule pratique sportive de la compétition, mais également pour un engagement bénévole au service de plusieurs clubs et fédérations sportives. Le sport, véritable école de la vie, si on arrive à entretenir les vrais valeurs de goût de l'effort, de générosité et de lien social. Le sport aussi vecteur à tous les âges de santé et de bien-être.

Pour un engagement autour de l'insertion par l'emploi des jeunes du Mirail autour d'actions socio-éducatives que j'ai conduites à la présidence de l'Association TOP à Basso-Cambo. Cette association je l'ai présidée pendant plusieurs années. Elle avait pour objectif de rapprocher des jeunes de notre

quartier, puisque je travaillais à l'époque à Basso-Cambo, avec le monde et le marché de l'emploi. Cette présidence d'association autour de l'insertion par l'emploi des jeunes a ensuite débouché sur un engagement dans le domaine du développement économique en tant qu'élue à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse. C'est aussi à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, par le biais de mon engagement dans le domaine du mécénat culturel, que j'ai découvert l'immense champ de la création culturelle sur notre territoire et que j'ai œuvré pour que des projets pétris de talent et méconnus puissent éclore.

Bref, un parcours choisi parfois au gré de rencontres mais certainement guidé par deux passions : notre territoire et les gens qui y vivent. Mais aussi guidé par des valeurs qui ont dessiné au fil du temps mes engagements.

De ce bref parcours de vie en point d'orgue il y a bien sûr celui du mandat municipal que vous venez de me confier et à ce stade je voudrais bien sûr vous renouveler mes remerciements mais en particulier à Gustave PLANTADE qui a su se projeter avec nous dans l'avenir. Je voudrais lui offrir le cadeau de pouvoir à tout moment s'inviter chez lui à la mairie, dans son bureau, parce que nos aînés, l'histoire et les repères sont essentiels pour construire notre avenir.

Je voudrais aussi rendre hommage au dévouement de Christian SEMPE, de toute son équipe qui pendant deux mandats ont donné de leur temps, de leur énergie au service de notre commune.

Maintenant notre devoir et notre rôle de nouvel élu est avant tout de nous projeter pour dessiner l'avenir de Saint-Orens et de ses habitants.

Dans un monde à mutation permanente, dans un contexte économique et social fragilisé les enjeux de demain sont majeurs pour le devenir de la société dans laquelle nous vivons et pour les générations actuelles et futures.

A notre échelle, dans notre commune à Saint-Orens, dans nos quartiers, dans nos familles, ces enjeux sont également présents : ces enjeux sociaux, ces enjeux de générations, ces enjeux environnementaux, ces enjeux de cadre de vie, ces enjeux associatifs, ce tissu associatif si riche à Saint-Orens et pour lequel nous saurons créer les conditions d'un nouveau développement.

Nous allons développer une action municipale renouvelée pour répondre encore mieux à ces enjeux de demain et aux besoins des Saint-Orennais et Saint-Orennaises. Une action municipale qui s'inscrit à la fois dans la proximité et les besoins liés à la vie quotidienne de chacun, animée par des valeurs de solidarité et de progrès et qui dessine aussi des perspectives d'avenir grâce à de nouvelles dynamiques économiques, sociales et culturelles mais grâce aussi à un ancrage fort de Saint-Orens dans l'intercommunalité qui pour nous est la métropole toulousaine.

De nombreuses compétences étant transférées au niveau de la Communauté Urbaine, nous oeuvrerons avec Marc DEL BORRELLO et Marielle GAUDOIS comme suppléante, pour que les nombreux dysfonctionnements que vous subissez fassent place à un guichet unique ou mairie et métropole ne font qu'un vis-à-vis de vous bien sûr pour résoudre les problèmes que vous rencontrez au quotidien. La Communauté Urbaine, je l'ai dit de nombreuses fois, ce n'est pas eux c'est nous.

Notre action pour Saint-Orens repose sans équivoque sur une politique volontariste. Nous voulons moderniser notre commune et lui redonner la qualité de vie qui la caractérisait. Nous avons pris des engagements forts et nous les tiendrons.

Entourée de l'équipe qui je l'espère va être élue juste après, une équipe compétente, une équipe dynamique, une équipe issue de la société civile, issue de toutes les catégories socio-professionnelles, nous nous engageons pour une gestion humaine et responsable de la commune, privilégiant le dialogue, la concertation et la transparence.

Porteuse d'un projet construit autour de 10 priorités qui s'engage en particulier à protéger le caractère pavillonnaire de la ville, qui s'engage à ralentir l'urbanisation galopante et la densification excessive, à améliorer les conditions de circulation.

Nous nous engageons, et je l'ai dit bien sûr, à moderniser la commune tout en préservant son identité et en créant un véritable cœur de ville. Ce projet de cœur de ville qui s'articule autour de nouveaux équipements - salle des fêtes, gymnase, dojo, club des aînés, Mix'Ados - je le redis se fera sans augmentation des impôts communaux.

Loin d'un catalogue de mesures et de projets, notre action s'inscrit dans une cohérence. Il s'agit avant tout de dessiner de nouvelles relations humaines avec et entre les habitants, où le lien social, la participation citoyenne, le tissu associatif, que nous avons appelé pendant toute la campagne « la démocratie de proximité », sera au centre de tout.

Pour que demain ces actions prennent toute leur dimension au service de ses habitants, il nous faudra mobiliser l'engagement de tous au côté des élus, et bien sûr du personnel municipal. Je sais que nous pourrons compter sur l'ensemble des agents de la collectivité, soucieux eux aussi de la qualité du service public, capables de se mobiliser pour permettre la continuité du service à la population dans toutes les situations.

Avec passion et ambition pour Saint-Orens et ses habitants mais aussi avec exigence et sens de la gestion, nous souhaitons donner un nouveau souffle à notre ville pour faire de Saint-Orens une ville qui réussit son avenir et celui de ses habitants.

En conclusion, je voudrais terminer en vous disant mes chers collègues qui comme moi allez débiter ce mandat, que tous les jours, oui tous les jours nous serons dépositaires d'un mandat, d'un mandat des Saint-Orennaises et des Saint-Orennais, d'un mandat pour agir au service de nous tous, au service de vous tous.

Alors oui, les élections sont passées, il nous faut maintenant travailler pour que tous les jours nous nous rappelions à notre devoir et à notre obligation d'agir. Nous avons six ans pour agir pour Saint-Orens, six ans pour agir pour les Saint-Orennaises et les Saint-Orennais, six ans pour agir pour un mieux-vivre à Saint-Orens.

Je souhaite déclarer solennellement à vous tous et à tous nos concitoyens qu'ils peuvent être assurés de mon entier dévouement au service de notre commune.

Je vous remercie.

Nous allons procéder à l'élection des adjoints qui est un scrutin de liste. Nous avons décidé de fixer à 9, comme pour l'équipe municipale sortante, le nombre des adjoints. Je découvre que je dois porter ce nombre d'adjoints de 9 aux voix du Conseil Municipal.

Délibération

Détermination du nombre d'adjoints au Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-2.

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal qui est de 33 à Saint Orens,

Considérant que ce pourcentage donne pour la Commune un effectif maximum de 9 adjoints.

Pour une Commune de l'importance de Saint-Orens il est proposé de former un exécutif performant et de répartir les responsabilités et le travail. En conséquence, le nombre des adjoints est fixé à 9.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver la création de 9 (neuf) postes d'adjoints au Maire.

ARTICLE 2

De charger Mme le Maire de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

▪ Madame le MAIRE

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Je vous remercie

Nous avons 9 adjoints que je vais vous énumérer dans l'ordre :

- Alain MASSA
- Marc DEL BORRELLO
- Eliane CUBERO-CASTAN
- Marielle GAUDOIS
- Serge JOP
- Maria LAFFONT
- Anicet KOUNOUGOUS
- Carole FABRE-CANDEBAT
- Etienne LOURME

J'ai souhaité en effet, comme l'a fait Georgette, lire l'article principal qui préside à l'élection des adjoints :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1. Si après deux tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ».

Y a-t-il une autre liste qui se présente ?

Donc il n'y a qu'une seule liste que je viens d'énumérer. Nous allons garder les mêmes assesseurs et nous allons procéder au vote.

Je vais appeler les conseillers municipaux un à un. Est-ce que vous exigez le passage dans l'isoloir ou ça peut se faire directement ? Ce n'est pas obligatoire. Donc passage dans l'isoloir.

- Dominique FAURE	:	a voté
- Marc DEL BORRELLO	:	a voté
- Alain MASSA	:	a voté
- Eliane CUBERO-CASTAN	:	a voté
- Marielle GAUDOIS	:	a voté
- Serge JOP	:	a voté
- Maria LAFFONT	:	a voté
- Anicet KOUNOUGOUS	:	a voté
- Carole FABRE-CANDEBAT	:	a voté
- Etienne LOURME	:	a voté
- Colette CROUZEILLES	:	a voté
- Fabien JACQUEL	:	a voté
- Josiane LASSUS PIGAT	:	a voté
- André PUIS	:	a voté
- Sophie CLEMENT	:	a voté
- Jean FARENC	:	a voté
- Véronique ROUSSET	:	a voté
- François UBEDA	:	a voté
- Caroline COLOMINA	:	a voté
- David ANDRIEU	:	a voté
- Christelle POIRIER	:	a voté
- Thierry ARCARI	:	a voté
- Georgette PERAL	:	a voté
- Jean-Claude PIONNIE	:	a voté
- Audrey JULLIE	:	a voté
- David RENVAZE	:	a voté
- Christian SEMPE	:	a voté
- Aude LUMEAU-PRECEPTIF	:	a voté
- Claude MERONO	:	a voté
- Michel SARRAILH	:	a voté
- Agnès SAUMIER	:	a voté
- Jean-Pierre GODFROY	:	a voté
- Liste	:	26
- Nul ou blanc	:	6

▪ **Madame le MAIRE**

C'est la liste, dont le candidat placé en tête de liste est Monsieur Alain MASSA, qui a obtenu 26 voix. Ensuite nous avons eu 6 bulletins blancs.

Donc la liste dont le candidat placé en tête est Alain MASSA est élue à la majorité.

Je vous remercie. La séance est levée. Il ne me reste plus qu'à vous inviter à partager le verre de l'amitié autour d'un verre qui nous a été préparé par les cuisines centrales.

Un immense merci à vous.

Noms	Emargement	Noms	Emargement
FAURE Dominique			
MASSA Alain		DEL BORRELLO Marc	
CUBERO-CASTAN Eliane		GAUDOIS Marielle	
JOP Serge		LAFFONT Maria	
KOUNOUGOUS Anicet		FABRE-CANDEBAT Carole	
LOURME Etienne		PERAL Georgette	
FARENC Jean		PIONNIE Jean-Claude	
PUIS André		LASSUS PIGAT Josiane	
COLOMINA Caroline		ARCARI Thierry	
POIRIER Christelle		CROUZEILLES Colette	
JACQUEL Fabien		CLEMENT Sophie	
RENTVAZE David		ROUSSET Véronique	
UBEDA François		ANDRIEU David	
JULLIE Audrey		GODFROY Jean-Pierre	
MERONO Claude		SARRAILH Michel	
SAUMIER Agnès		SEMPÉ Christian	
LUMEAU-PRECEPTIS Aude		CAPELLE-SPECQ Isabelle	